

Paris, le vendredi 09 décembre 2022

Le Directeur National

à

- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements du second degré, Présidents des Associations Sportives
- Mesdames et Messieurs les enseignants d'EPS, animateurs d'AS

Objet : Concours / Prix national UNSS 2023 pour une démarche citoyenne des associations sportives du 2nd degré

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements, Présidents des associations sportives,
Mesdames, Messieurs les enseignants d'EPS, animateurs d'AS,

Conformément aux dispositions de son Plan National de Développement du Sport Scolaire 2020-2024, l'Union Nationale du Sport Scolaire est engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et dans la valorisation d'initiatives citoyennes au sein des établissements du second degré. La fédération du sport scolaire a participé en octobre-novembre 2022 à la réflexion initiée par Madame Isabelle ROME, ministre déléguée en charge de l'Égalité Femmes-Hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, pour le prochain plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

Créé avec le parrainage du Sénat, ce prix national récompensera pour la 9^{ème} année consécutive les projets menés dans le champ de l'éthique sportive en valorisant un comportement citoyen. Les thématiques abordées sont liées :

- Au programme **Ethic'Action** pour la **lutte contre les discriminations** racisme, sexisme, homophobie et pour l'inclusion - Sport Partagé, l'Égalité filles / garçons et la lutte contre les stéréotypes de genre.
- Au dossier **Écoresponsabilité**

Tous les dossiers de candidature sont à retrouver sur OPUSS dans l'article "Prix National UNSS 2023 - Dossier de Candidature" mot clef : Prix National ou en cliquant sur ce lien : <https://opuss.unss.org/article/80179>

La date limite de retour étant fixée au vendredi 26 mai 2023.

L'année passée a vu 70 établissements postuler au prix national : 22 d'entre eux sont venus à PARIS (délégations de 4 personnes, trois élèves et un adulte référent) pour présenter leur démarche citoyenne et recevoir leur trophée dans les salons de LASSAY de l'Assemblée nationale en présence de sa Présidente, Madame Yaël Braun-Pivet.

Pour l'édition 2023, une dotation de 500€ sera octroyée aux lauréats 2023 au profit du fonctionnement de l'association sportive. Seul reste concerné par un LABEL le dossier écoresponsabilité.

La cérémonie de remise des prix 2023 sera organisée en octobre-novembre 2023 au sein d'une grande institution. Les déplacements et hébergements seront pris en charge par l'UNSS.

Ce projet citoyen, qui revêt une importance considérable, incite l'UNSS à valoriser la pratique sportive comme un outil au service des valeurs de l'école de la République, de la défense de la liberté d'opinion et d'expression des élèves des établissements du second degré.

En vous remerciant de toute l'attention que vous porterez à ce concours, valorisant ainsi les actions de votre Association Sportive, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Olivier GIRAULT

